

MARIANN KÖRMENDY

## Faut-il devenir bilingue français-argot ?

### Quelques réflexions sur l'enseignement du FLE

*Teachers who teach French as a foreign language, especially if their students are teenagers, have to face inevitably the problem of whether to teach slang or not. However, using slang also implies a certain position in society, a fact learners are not always aware of.*

#### **I. Introduction**

À la question posée dans le titre de cette communication, il convient d'en ajouter d'autres : faut-il **enseigner** l'argot ? Si oui, qu'est-ce que cela veut dire et qu'est-ce que cela implique ? Et puis, **quel** argot ? Et pour **quoi** faire ? Pour comprendre des mots de l'argot, pour les utiliser ou carrément pour pouvoir **parler** argot ? Ces interrogations sont issues de 25 ans d'expériences dans le domaine de l'enseignement des langues étrangères (en l'occurrence du français et du hongrois) et force est de constater que les conseils ne sont pas nombreux pour orienter le professeur soucieux de chercher des réponses. En effet, les méthodes de langue aussi bien que les ouvrages didactiques préfèrent manifestement passer sous silence le problème : ils s'en tiennent à déclarer, dans le meilleur des cas, que la méthode intègre quelques éléments du langage des jeunes.

Dans cette communication nous n'avons nullement l'ambition de définir l'argot, ni le bilinguisme. Nous partons de l'idée que l'argot n'est pas simplement un registre de langue : il a son histoire, ses dialectes et ses registres, ses dictionnaires (CELLARD & REY 1991 ; CALVET 1994 ; GOUDAILLIER 1997 ; GADET 2003), voire ses méthodes d'apprentissage (BOUDARD & ÉTIENNE 1998), il a également, à côté de son vocabulaire, ses règles de grammaire, sa phonétique, ses particularités pragmatiques et ses contraintes d'usage. Il est peut-être exagéré de le considérer comme une langue et, à

fortiori, de parler d'un éventuel bilinguisme, néanmoins cela nous permettra d'examiner la question sous des aspects particuliers.

## **II. Aspects sociolinguistiques et sociologiques**

Toute personne entreprenant sérieusement l'apprentissage d'une langue étrangère le fait avec l'ambition de parler comme les locuteurs natifs, c'est-à-dire sans se faire identifier comme étranger. À notre avis, non seulement cet objectif est insensé, mais il est aussi le plus souvent impossible à atteindre. Par exemple, un apprenant de français langue étrangère ne pourra jamais comprendre toutes les nuances, toutes les allusions culturelles, certains phénomènes lui échapperont, en particulier dans le cas de certains registres, de connotations, de l'humour et de l'ironie. En effet, ce sont des phénomènes langagiers dont l'apprentissage – s'il se fait – se fait seulement au niveau avancé (*Cadre européen* 2005) et dont la maîtrise n'atteindra probablement jamais le niveau des autres compétences langagières. Cette observation concerne également les enseignants de langue, surtout les non-natifs, mais aussi les natifs dans une moindre mesure : il y a de fortes chances qu'ils ne maîtrisent pas suffisamment l'argot de la langue cible. Mais doit-on réellement viser à acquérir cette maîtrise quand on apprend une langue<sup>1</sup> ? Cette intention serait d'ailleurs vaine dans le cas d'un apprentissage effectué en dehors du milieu, ce qui est très certainement le cas de l'immense majorité des gens qui apprennent une langue étrangère.

Un locuteur étranger perçu comme tel ne jouit pas de la même liberté dans le domaine du langage qu'un locuteur natif, et cela est valable aussi bien au niveau de la compréhension que de l'expression. On pourrait presque dire qu'« il n'a pas le droit » de comprendre par exemple des blagues cochonnes, puisqu'il ne fait pas partie du milieu, et il n'a peut-être pas non plus le droit d'utiliser ce langage pour s'exprimer : un étranger qui envoie au diable quelqu'un avec un accent à couper au couteau risque bien plus de choquer qu'un natif, même si son propos est tout à fait pertinent, et si le même étranger fait des fautes de langue ou même de prononciation ou d'intonation en essayant de parler branché, il risque simplement de ne pas être compris : si un discours émanant d'un natif est

---

<sup>1</sup> Nous tenons à noter qu'il s'agit de la phase d'apprentissage du français, par conséquent d'apprenants majoritairement adolescents.

perçu par défaut comme correct et les éventuelles erreurs automatiquement corrigées par l'interlocuteur qui comprend tout de suite ce que l'autre voulait dire, le discours d'un étranger ne bénéficie pas d'une telle écoute, il doit assumer ses erreurs et leurs conséquences.

Les spécialistes sont d'accord là-dessus : l'argot remplit une fonction d'intégration à un groupe, exprime et confirme l'appartenance à ce groupe de la personne qui l'utilise (GUIRAUD 1956). Or, se faire identifier comme étranger et en même temps utiliser le langage de connivence d'un groupe est pour le moins risqué, si ce n'est pas incohérent.

Dans sa culture d'origine, on n'a pas forcément envie d'appartenir à ce type de groupe, caractérisé par une certaine marginalité dans la plupart des cas. Se pose donc la question de savoir si un étranger apprenant le français a vraiment intérêt à se classer dans un tel groupe de par son langage alors qu'il fait partie, le plus souvent, d'une classe socio-professionnelle plus élevée et que pour lui il s'agirait d'un classement social défavorable. Notre réponse à cette question est clairement **non** : si l'étranger veut rester authentique, si, en français, il désire diffuser une image de lui à peu près conforme à celle qu'il a dans sa culture d'origine, il a intérêt à ne pas utiliser un langage qui le déclasserait socialement. Si l'argot n'était pas un phénomène pluriel, on pourrait simplement formuler le conseil suivant : *Si vous parlez argot chez vous, parlez argot en France*. Mais comme il n'existe pas **un** argot mais **des** argots, on aboutit à un autre conseil dont la seule formulation montre déjà qu'il est irréalisable : *Parlez l'argot du même groupe social en France que celui dont vous utilisez la langue chez vous*. Comment y parvenir ? En tant que professeur de langue, nous nous voyons assez mal gérer un tel apprentissage.

Si l'on supposait qu'un étranger arrive malgré tout cela à s'exprimer indifféremment en français dit « standard » et en argot, cela correspondrait à un cas de bilinguisme actif français-argot qui poserait alors des questions concernant la rentabilité sociale et l'authenticité personnelle. Qu'en est-il du bilinguisme **passif** (SIGUAN & MACKAY 2005) qui consiste à **comprendre** seulement l'argot, sans le parler ? Le bilinguisme passif est un phénomène extrêmement intéressant puisqu'il peut permettre la communication entre locuteurs n'ayant pas de langue active commune. En matière d'argot, par exemple, l'étranger en question comprendrait un certain vocabulaire de l'argot

mais répondrait en langue standard : nous pourrions alors imaginer des dialogues de ce type :

- Je ne peux pas le blairer, ce gonze ! En plus, il est moche à caler des roues de corbillard. Et il a un œil qui dit zut à l'autre<sup>1</sup> !
- Effectivement, il n'est pas très beau avec son crâne presque rasé<sup>2</sup>.

La réponse nous paraît inadéquate sur le plan de la communication. Un tel dialogue en français standard-argot témoigne d'un refus de coopération et porte un message supplémentaire : je ne fais pas partie de votre milieu. C'est le revers de la médaille : il peut se révéler dangereux de se classer trop haut ; dans ce cas-là, la meilleure solution nous paraît d'adopter le registre familier. Évidemment, au cours de l'apprentissage du français l'apprenant doit acquérir une capacité suffisante de discernement pour bien gérer les situations de ce type. Il doit apprendre à utiliser un langage adapté à la situation, à ses intentions, aux personnes à qui il a affaire : la faible maîtrise de ces paramètres conduit inévitablement à des erreurs susceptibles de compromettre la réalisation de la communication souhaitée. Il nous paraît impossible d'apprendre tous les registres et tous les langages, que ce soit l'argot ou tel jargon professionnel, dans le cadre des cours de français. Soyons réalistes : la plupart du temps, l'apprentissage s'arrête à un niveau moyen (correspondant à peu près au B2 du Cadre commun de référence) et si l'apprenant a des possibilités limitées pour adapter son langage, il a intérêt à viser plus haut que plus bas : un langage soigné lui vaudra plus d'estime de la part de ses interlocuteurs qu'un langage trop jeune et il serait moins exposé au danger de gaffes dues à une mauvaise appréciation de la situation, de son interlocuteur ou d'un mauvais choix de vocabulaire.

Nous pensons toutefois qu'il est utile d'acquérir des termes qui relèvent de l'argot, surtout d'une manière passive, en se limitant à leur compréhension, et une bonne maîtrise du registre familier favorisera une communication équilibrée.

---

<sup>1</sup> Le passage vient d'une méthode d'argot on-line : <http://www.uqtr.ca/argot>

<sup>2</sup> La réponse originale : *Et tu as zieuté un peu ses tifs ? À chaque fois qu'il se fait déboiser la colline, le merlan fait de sa tête un melon déplumé.*

### **III. Aspects didactiques et linguistiques**

Les méthodes de langue ont beaucoup évolué depuis quelques dizaines d'années : conformément aux changements d'objectifs qui ont réorienté l'enseignement des langues vers la communication, les compétences orales sont considérées comme de première importance et le discours en langage quotidien a plus ou moins remplacé les textes littéraires dans les manuels de langue.

Dans le processus d'apprentissage d'une langue étrangère, la gamme disponible de registres s'élargit lentement au fur et à mesure de la progression mais le développement des compétences réceptives et productives ne se réalise pas nécessairement d'une manière équilibrée. Selon Calvet (CALVET 1993), un locuteur moyen utilise activement 1500 mots de sa langue maternelle mais il en comprend évidemment davantage. Ce sera probablement le cas également des locuteurs étrangers à l'issue de l'apprentissage, avec, peut-être, une moindre différence entre l'étendue du lexique compris et utilisé. Nous pensons qu'au cours de l'apprentissage les éléments de l'argot se placent d'abord dans la sphère passive des connaissances langagières et ne passent pas nécessairement le cap de l'utilisation.

Les méthodes de langue préconisent en général un langage considéré comme standard, tout en acceptant de faire quelques petits écarts aussi bien vers les registres dits soutenus que vers les registres familiers, voire vulgaires. C'est un choix judicieux dans la mesure où il semble favoriser l'apprentissage d'un registre opérationnel à tout moment, tout en étant ouvert vers le haut et vers le bas. En préparant cette communication nous avons pu nous rendre compte que cette ouverture est plutôt virtuelle dans le cas de l'argot : bien que dans les méthodes l'on jette quelques coups d'œil condescendants sur la langue verte, celui qui se placerait au niveau de l'argot ne disposerait quasiment d'aucun moyen pour « remonter » ensuite vers la langue standard : le processus ne fonctionne pas dans les deux directions.

D'un autre point de vue, au cours de l'apprentissage de la langue, il est difficile de ne pas voir, dans l'argot, une source de motivation et la promesse de moments ludiques dont il serait dommage de priver les élèves. Tous les apprenants adolescents, motivés pour apprendre des éléments d'argot, s'intéressent bien sûr aux gros mots et aux expressions branchées qu'ils peuvent rencontrer à la télé, en écoutant des chansons ou encore au cours des échanges

scolaires ou privés qui se font de plus en plus nombreux. Leur motivation se base probablement sur le besoin d'établir, avec la langue qu'ils sont en train d'apprendre, une relation affective, voire intime : utiliser des mots de l'argot, tout en leur permettant de s'approprier la langue, leur procure le plaisir de s'aventurer sur un terrain défendu et de rompre les tabous. Rien de plus simple, donc, pour le professeur que de leur apprendre certains termes, avec leur prononciation adéquate et la gestuelle qui les accompagne, bien sûr. Pas si simple. L'enseignant désireux de répondre à cette demande doit alors faire face dans un premier temps à sa propre ignorance dans le domaine et cela surtout s'il enseigne à l'étranger, qu'il soit natif ou non. **Lui-même** devrait acquérir des compétences dans le domaine de l'argot mais son caractère pluriel, son usage restreint et la rapidité de son évolution constituent autant d'obstacles de taille. Il devrait choisir un argot – mais lequel ? Celui de Marseille, de Lyon ou de la banlieue parisienne ? Celui qu'il a connu quand il était jeune ou l'actuel ? S'il a la chance d'en connaître un, il reste le problème de le montrer à ses élèves et de l'enseigner ; mais où pourra-t-il puiser ses supports ? S'il n'en connaît pas, le problème devient épineux : il devra d'abord l'apprendre lui-même pour pouvoir l'enseigner. Mais s'il semble justifié, pour un étranger, de s'exprimer d'une façon conforme à sa façon de s'exprimer dans sa culture et sa langue d'origine, il en va de même pour le professeur. À notre avis, en parlant argot, il peut facilement perdre son authenticité et même se ridiculiser. En plus, il devrait faire comprendre et aussi faire sentir aux élèves l'effet qu'un terme argotique exerce sur l'interlocuteur. En est-il seulement conscient lui-même ? Nous nous permettons d'émettre quelques doutes sur ce point.

Dans une langue étrangère on ne se rend pas facilement compte des interdits tacites qui frappent tel ou tel mot, ni des restrictions qui délimitent les situations de l'usage. C'est pour cela que nous pensons que l'espace idéal d'un apprentissage **systematique** de l'argot – s'il en existe un – se situe en dehors des cours de langue.

Cela dit, l'argot peut bien avoir droit de cité dans les cours : le plaisir de fabriquer des mots, d'écouter une chanson ou de lire un roman policier ne doivent pas être proscrits du cours de français, et rien ne doit empêcher l'enseignant de montrer ou même d'enseigner aux élèves des mots d'origine argotique et faisant actuellement partie du langage standard ou familier, ou

encore de mettre en application quelques mécanismes linguistiques de création comme ceux du verlan ou du javanais.

À un niveau plus élevé de l'apprentissage, l'observation de la créativité linguistique des argots est susceptible d'intéresser du point de vue linguistique : étant donné que l'argot a aussi son histoire, les mots leur étymologie, et que les mécanismes linguistiques qui sont à l'œuvre au cours de ces processus de création sont les mêmes que ceux qui s'opèrent dans l'évolution de la langue, nous avons là, sinon un objet d'apprentissage, du moins incontestablement un objet d'étude des plus intéressants<sup>1</sup>.

#### **IV. Conclusion**

Que peut-on répondre, pour conclure cette communication, à l'interrogation de départ ? Non, un apprenant ordinaire ne doit pas devenir bilingue français-argot mais il n'est pas condamné non plus à apprendre une langue sans goût ni odeur, pour ainsi dire aseptisée. Quand on apprend une langue, on le fait pour évoluer dans l'espace partagé par les membres d'une communauté linguistique. Plus cette communauté est large, plus les usages langagiers seront diversifiés, mais il faut prendre ses précautions : si l'on choisit de parler tel dialecte, tel argot ou jargon professionnel, qu'on le fasse en toute connaissance de cause.

---

MARIANN KÖRMENDY

Université Eötvös Loránd, Budapest  
Courriel : mkormendy@hotmail.com

#### **Références**

BOUDARD A., ÉTIENNE L., 1998, *La méthode à Mimile ou l'argot sans peine*, Paris, Éd. du Rocher.

---

<sup>1</sup> La communication a provoqué de nombreuses interventions de la part des argotologues présents au colloque, qui contestaient vivement nos constatations comme si nous avions remis en question la raison d'être des études d'argotologie. Or, nous avons centré notre réflexion sur l'apprentissage du français langue étrangère...

*Cadre européen commun de référence pour les langues*, 2005, Conseil de l'Europe.

CALVET L.-J., 1993, *L'argot en 20 leçons*, Paris, Payot.

CALVET L.-J., 1994, *L'argot*, Paris, PUF, Coll. « Que sais-je ? ».

CELLARD J., REY A., 1991, *Dictionnaire du français non-conventionnel*, Paris, Hachette.

GADET F., 2003, *La variation sociale en français*, Paris-Gap, Ophrys.

GOUDAILLIER J.-P., 1997, *Comment tu tchatches ! Dictionnaire du français contemporain des cités*, Paris, Maisonneuve & Larose.

GUIRAUD P., 1956, *L'argot*, Paris, PUF, Coll. « Que sais-je ? ».

SIGUAN M., MACKEY W. F., 2005, *Éducation et bilinguisme*, Presses de l'Unesco.